

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL – Séance du 21 février 2026

Nombre de Membres : Afférents : 10 Présents : 8 Qui ont pris part au vote : 9
A l'unanimité Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 21 février à 10 H 00, le Conseil Municipal de la commune s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame FERNANDES Violette, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 10 février 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte et sur le site Internet de la Mairie le 10 février 2026.

Présents : Violette FERNANDES, Maire, Vinciane HOLLIER, Nicolas MILLET, Nicolas ANCLIN, Jean-Claude LEBAS, Bernard CHIVAILLE, Michel VACHERON, Paul DELUGE

Excusé(s) ayant donné procuration : Guy LACOUDRE à Violette FERNANDES

Absents : Ingrid YENK

A été nommé(e) secrétaire : Nicolas ANCLIN

**2026_0003 DELIBERATION POUR SORTIE INVENTAIRE DU CAMION DE LA COMMUNE
IVECO DAILY**

Sortie de l'inventaire du véhicule utilitaire Iveco communal

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le contrôle technique défavorable du 27 janvier 2026 ;

Considérant l'ancienneté du véhicule Iveco communal, mis en circulation en 1998 ;

Considérant son état mécanique ne permettant plus une utilisation conforme aux exigences de sécurité ;

Considérant la reprise de ce véhicule dans le cadre de l'acquisition d'un nouveau véhicule utilitaire ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

Décide la sortie de l'inventaire communal du véhicule utilitaire Iveco ;

Autorise Madame le Maire à procéder aux opérations comptables correspondantes ;

Dit que la valeur de reprise sera constatée conformément aux règles comptables en vigueur.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme :

En mairie, le 21/02/2026

Le Maire

Violette FERNANDES



Le Secrétaire de Séance
Nicolas ANCLIN